



INFOS ADZRP n° 31 – JANVIER 2013

<http://adzrp.e-monsite.com>

10 janvier REUNION PUBLIQUE = AU THEATRE CE SOIR



C'est n'importe quoi ! Ecœurant ! Révoltant ! INJUSTE ! STUPIDE !

Voilà les commentaires entendus à la sortie de la « représentation » publique réalisée par le sous-préfet et ses acolytes.

UNE LOI INJUSTE et STUPIDE

- Qui veut nous faire payer des travaux pour des risques dont nous ne sommes pas responsables !
- Qui veut nous faire réaliser des travaux sur nos maisons car il ya des risques « d'agression extérieure » qui ne sont ni la foudre, ni les avions... peut-être des missiles ... ou comme à la Henetière, des vidanges de bacs réalisées TOUS LES 10 ANS
- Qui DIT VOULOIR NOUS PROTEGER mais qui exclut les milliers de M3 de gaz des propaniers, les appointements, etc ...
- QUI DIT PRIORISER LA REDUCTION DES RISQUES À LA SOURCE, mais UNIQUEMENT lorsque c'est ECONOMIQUEMENT ACCEPTABLE.
(L'Industriel, lui-même, ne pourrait proposer AUCUNE réduction supplémentaire des risques à la source, sinon ... FERMER la Raffinerie. NON ce n'est pas notre OBJECTIF !!)
- QUI FAIT REALISER PAR LES INDUSTRIELS toutes les études et les chiffrages des travaux !

De cette mascarade, 3 REFLEXIONS sont ressorties :

1 - ON SE MOQUE DES RIVERAINS !

2 - NOUS NE POUVONS PAS FAIRE CONFIANCE AUX REPRESENTANTS DE L'ETAT

3 - C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT SE BATTRE. LORSQUE LE PPRT SERA PRESCRIT, IL SERA TROP TARD POUR REAGIR !

Des dates importantes :



L'accident du 25 Septembre a failli être « GRAVE » dicit la DREAL

Bien entendu, le risque était identifié dans l'EDD nous a indiqué l'industriel. Nous avons dès lors, du mal à comprendre pourquoi l'installation a mis 2 mois pour redémarrer !!

12 décembre : Plus de 80 Dongeaises et Dongeois expriment leur colère Le sous Préfet ajourne la réunion des POA

Considérant qu'ils n'étaient pas les « dindons » des sites Seveso, plusieurs dizaines d'habitants de Donges ont tenu à exprimer leur colère et leurs exigences au sous Préfet en charge du dossier PPRT à l'occasion de la réunion des POA convoquée le 12 décembre 2012 à la Mairie de Donges.

Rappelant avec force leur rejet de la loi Bachelot en l'état, leur opposition à la notion de travaux « économiquement acceptables » pour l'industriel, leur refus de financer des travaux de renforcement de leur habitation pour des risques dont ils n'étaient pas responsables, ils ont réaffirmé qu'il incombait à l'industriel de réduire prioritairement les risques à la source.

L'ADZRP a demandé au représentant de l'Etat de transmettre aux instances compétentes les revendications exprimées par les riverains.

Avancement PPRT :

Dans le planning présenté, la 6^{ème} réunion POA ajournée apparaît comme s'étant déroulée normalement.

La DREAL a présenté la procédure de vote du règlement par les POA.

La 7^{ème} réunion POA est programmée au 1er trimestre 2013.

L'enquête publique sera à suivre.

L'objectif est clair : le PPRT sera signé en 2013 !!

19 décembre réunion du CLIC Un PPRT SUR MACA !!

- Le représentant du Contrôle général des Armées (CGA) a indiqué que les risques sortaient du site et donc qu'un PPRT allait être mis en place !!
- Les résultats de l'étude de danger (EDD) sont attendus pour janvier 2013
- Nous avons demandé à ce que l'ADZRP soit intégrée aux POA !

SI VOUS VOULEZ ETRE ENTENDUS

AVOIR une INFORMATION INDEPENDANTE

ADHEREZ et FAITES ADHERER !!

RDV à l'Assemblée Générale

Le Vendredi 25 janvier 2013 à 19 h

Salle Polyvalente de la Mairie de DONGES.

NOUS POSSEDONS MAINTENANT DES DEVIS POUR LES OUVERTURES réalisés à l'aide des guides de renforcement des fenêtres.



Le montant moyen est de 26 000€, LARGEMENT SUPERIEUR aux 10% du prix des maisons prescrits par le règlement. L'ADZRP maintient la véracité de ses informations mises en doute par le sous préfet lors de la réunion publique.

Ex :

pour une maison de 150 000 € → travaux de renforcement prescrits = 15 000 € moins 40 % de crédit d'impôts. Attention toutefois, la dépense prise en compte ne pourra excéder 10 000 € pour une personne seule et 20 000 € pour un couple.

Pour le moment aucun autre financement complémentaire n'a été validé (le conseil des sages a déclaré inconstitutionnel l'accord sur la prise en charge de 50%

de la facture par les industriels et les collectivités).

Pour être en sécurité et renforcer l'ensemble de la maison, si le montant total des travaux est de 26 000 €, il faudrait déboursier

- 9 000* (montant des travaux non prescrits dans le cadre du PPRT) + 11 000 (après déduction du crédit d'impôt) **soit 21 000 € pour la personne seule**
- 9 000* (montant des travaux non prescrits dans le cadre du PPRT) + 9 000 (après déduction du crédit d'impôt) **soit 18 000 € pour le couple**

(Les ouvertures coulissantes et vérandas sont à supprimer. Dans ces devis ne sont pas compris les travaux de décoration intérieure tapisserie peinture, la transformation ou l'adaptation des volets roulants, la révision et le renforcement des toitures et des couvertures...)

***Ces travaux supplémentaires seront recommandés et ne feront l'objet d'aucune aide.**

Mais quelles que soient les aides, il sera nécessaire d'avancer l'argent pour réaliser les travaux.

Par contre, en cas d'accident, nous serions RESPONSABLES !!

Ci dessous extrait question au Ministère de Écologie, développement durable, transports et logement <<Les riverains n'ayant pas effectué les travaux pourraient alors être reconnus comme partiellement responsables et potentiellement être moins bien remboursés.>>

Texte complet disponible sur le site (rubrique « assurances »)



COORDINATION NATIONALE des Associations Riveraines des Sites Seveso.

**LA DEMANDE DE « REVISION DE LA LOI BACHELOT ET D'UN MORATOIRE » :
UNE EXIGENCE DE PLUS EN PLUS FORTE.**

Il revient aux parlementaires la responsabilité de mettre à plat la loi Bachelot.

Devant le tollé exprimé par nombre de riverains, des voix plus nombreuses se font entendre contestant la loi Bachelot en l'état. Constatant l'absence de réponses précises aux questions qu'ils se posent, l'improvisation des mesures avancées, leur manque de sérieux, la « réduction des risques à la source » est la solution de bon sens voulue par les habitants impactés par un PPRT.

La représentation nationale doit entendre ce discours.

A sa demande, une délégation de l'ADZRP sera reçue en audience par Madame Marie Odile BOUILLE le jeudi 31 janvier.

APRES LA REUNION PUBLIQUE : Impressions !

Message envoyé aux adhérents « mailés » le 12 janvier.

Suite à la réunion publique initiée par les représentants de l'Etat qui s'est tenue le 10 janvier, salle des guifettes à Donges, nombreuses(x) ont été celles et ceux qui ont été agacés voire révoltés, écœurés par le peu de considération et le mépris exprimés par les représentants de l'Etat et le "spécialiste" du département Laboratoire et CECP d'Angers ("le conseiller technique en pose de fenêtres et de verres protecteurs ... dont la tirade s'est terminée sous les huées").

L'absence de réponses, voire les réponses dilatoires, celles de circonstances nous confortent dans l'idée que rien de la loi Bachelot n'a été prévu pour répondre aux questions sérieuses posées par les riverains. Représentants de l'ASSOCIATION DONGEOISE DES ZONES À RISQUES ET DU PPRT, nous avons travaillé les différents dossiers et étions en capacité de répondre aux incertitudes et mensonges des intervenants "officiels".

Il y a donc urgence pour que le législateur révise cette loi inique, inapplicable, injuste. Nous avons écrit à la ministre de l'écologie, aux députés, dans la cadre de la coordination nationale des associations riverains des sites Seveso que nous étions disponibles pour participer aux travaux de révision de la loi Bachelot afin que les exigences des riverains soient prises en compte.

Vouloir les ignorer, les traiter par le mépris est intolérable.
Il revient aux décideurs de choisir....

Après avoir rencontré le Conseiller Général Roger DAVID le lundi 7 janvier, une délégation de l'ADZRP sera reçue, à sa demande, par Madame BOUILLE, députée de la circonscription le jeudi 31 janvier à 18 h.

Entre temps, l'Assemblée Générale de l'ADZRP se sera tenue le 25 janvier et aura arrêté une stratégie.

L'ADZRP, regroupant des adhérents de sensibilités diverses, ne poursuit qu'un seul objectif: faire que les riverains ne soient pas une énième fois pénalisés et vivent bien à DONGES.

Pour cela un seul mot d'ordre: réduction des risques à la source et retrait de la notion de travaux économiquement acceptables.

Les riverains Dongeois ne sont pas les seuls à exprimer de telles exigences légitimes. Elles sont partagées par de nombreuses autres associations de défense des riverains en France, par des élus (députés, conseillers généraux, maires...) La section du PS de Donges vient de s'exprimer et demande "l'abolition de la loi Bachelot".

ALORS TOUTES ET TOUS ENSEMBLE NOUS POUVONS BEAUCOUP !

LE PROCHAIN « infos ADZRP » entend rendre compte de la réunion publique du 10 janvier à partir de vos réactions.

Vous étiez présent(e) à cette rencontre, vous connaissez une personne qui a participé à cette réunion, REDIGEZ EN UNE DIZAINE DE LIGNES VOTRE APPRECIATION ET VOS REMARQUES SUR CETTE SOIREE.

Retournez votre contribution par cette voie ou déposez votre texte au siège de l'association: maisons des associations - boîte aux lettres N° 24;

Nous vous remercions.